

# Certificats CE

## BLOCS EN BÉTON



*Carhaix*



*Chavagne*



*Landivisiau*



*Quimper*

# Certificat CE

# BLOCS EN BÉTON



*Carhaix*

## Certificat du contrôle de production en usine

**1164-CPR-BL237**

(version originale en langue française)

Conformément au Règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction – RPC), ce certificat s'applique au(x) produit(s) de construction :

### Blocs en béton de granulats courants et légers (catégorie I)

*Aggregate concrete masonry units (dense and lightweight aggregates)*

décrit(s) dans le tableau ci-après,

Configuration (groupe selon Eurocode 6 partie 1-1)	Catégorie de tolérances dimensionnelles	Résistance caractéristique garantie (N/mm <sup>2</sup> )
3	D1	4,0
1	D1	8,0

destiné(s) à l'usage précisé dans la déclaration des performances établie par le fabricant, mis sur le marché de l'espace économique européen par :

**CELTYS**  
**29403 LANDIVISIAU CEDEX**

et fabriqué(s) dans l'usine :

**CELTYS**  
**29270 CARHAIX**

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe Z.A de la norme :

**NF EN 771-3:2011** et dans les Règles d'application **CE2+/RA 02 (2005)**

sous système 2+, sont appliquées et que

**le contrôle de production en usine répond à l'ensemble des exigences prescrites ci-dessus.**

Ce certificat, délivré pour la première fois le 06 décembre 2005, annule et remplace le certificat renouvelé le 05 décembre 2011 et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, et au plus tard jusqu'au 05 décembre 2017.

La liste des certificats délivrés par le CERIB est tenue à jour sur son site Internet.

Délivré à Epernon, le 05/12/14  
Révision n° 3



Alberto ARENA  
Directeur Qualité Sécurité Environnement

Établissement : **CELTYS**

à : **29270 CARHAIX**

**N° 237.004**

---

**OBSERVATIONS**

---

# Certificat CE

# BLOCS EN BÉTON



*Chavagne*



Centre d'Études et de Recherches  
de l'Industrie du Béton

Établissement : **CELTYS**  
**ZA LE BOSQUET 'LE GRIPPAG'**  
**35310 CHAVAGNE**  
**FRANCE**

Organisme notifié n°1164

## Certificat **CE** du Contrôle de Production en Usine n° 1164-CPD-BL307

Conformément à la Directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 décembre 1988 relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats Membres concernant les produits de construction (Directive Produits de Construction – DPC), modifiée par la Directive 93/68/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 22 juillet 1993, il a été établi que le(s) produit(s) de construction :

### **BLOCS EN BETON DE GRANULATS COURANTS ET LEGERS (catégorie I)**

relevant de la norme **NF EN 771-3** et plus précisément répondant aux spécifications suivantes :

(La liste des modèles de blocs figure dans les documents d'accompagnement des fournitures établis par le fabricant. Elle est surveillée par le CERIB.)

Configuration (groupe selon Eurocode 6 partie 1-1)	Catégorie de tolérances dimensionnelles	Résistance caractéristique garantie (N/mm <sup>2</sup> )
3	D1	4,0 - 6,0
1	D1	8,0

produits par le fabricant ci-dessus identifié sur le site mentionné est (sont) soumis par le fabricant aux essais de type initiaux et à un contrôle de la production en usine et autres essais sur échantillons selon le plan de contrôle préétabli.

Le CERIB, organisme notifié (n° d'identification : 1164), a réalisé l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine, et réalise la surveillance, l'évaluation et l'acceptation continue du contrôle de la production en usine.

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité du contrôle de la production en usine décrites dans l'annexe Z.A de la norme **NF EN 771-3** sont appliquées.

Ce certificat, délivré pour la première fois le **25 juillet 2006**, annule et remplace le certificat renouvelé le **21 janvier 2010** et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, et au plus tard jusqu'au **21 janvier 2016**.

Épernon le : 21/01/13

Révision n° 3

**François FERNANDEZ**  
Directeur Qualité Sécurité Environnement

BP 30059  
28231 ÉPERNON CEDEX  
FRANCE  
Tél. 02 37 18 48 00  
Fax 02 37 83 67 39  
e-mail [cerib@cerib.com](mailto:cerib@cerib.com)  
[www.cerib.com](http://www.cerib.com)



Centre Technique Industriel (loi du 22 juillet 1948) SIRET 775 682 784 00027 – NAF 7219Z  
Le CERIB est organisme certificateur, mandaté par AFNOR Certification, pour la certification de produits. Il est notifié par l'État pour le marquage **CE** des produits (n° 1164).



# Certificat CE

# BLOCS EN BÉTON



*Landivisiau*



Centre d'Études et de Recherches  
de l'Industrie du Béton

Établissement : **CELTYS**  
**ZI DU QUILLIVARON**  
**29400 LANDIVISIAU**  
**FRANCE**

Organisme notifié n°1164

## Certificat **CE** du Contrôle de Production en Usine n° 1164-CPD-BL204

Conformément à la Directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 décembre 1988 relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats Membres concernant les produits de construction (Directive Produits de Construction – DPC), modifiée par la Directive 93/68/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 22 juillet 1993, il a été établi que le(s) produit(s) de construction :

### **BLOCS EN BETON DE GRANULATS COURANTS ET LEGERS (catégorie I)**

relevant de la norme **NF EN 771-3** et plus précisément répondant aux spécifications suivantes :

(La liste des modèles de blocs figure dans les documents d'accompagnement des fournitures établis par le fabricant. Elle est surveillée par le CERIB.)

Configuration (groupe selon Eurocode 6 partie 1-1)	Catégorie de tolérances dimensionnelles	Résistance caractéristique garantie (N/mm <sup>2</sup> )
3	D1	4,0 - 6,0
1	D1	8,0

produits par le fabricant ci-dessus identifié sur le site mentionné est (sont) soumis par le fabricant aux essais de type initiaux et à un contrôle de la production en usine et autres essais sur échantillons selon le plan de contrôle préétabli.

Le CERIB, organisme notifié (n° d'identification : 1164), a réalisé l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine, et réalise la surveillance, l'évaluation et l'acceptation continue du contrôle de la production en usine.

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité du contrôle de la production en usine décrites dans l'annexe Z.A de la norme **NF EN 771-3** sont appliquées.

Ce certificat, délivré pour la première fois le **22 novembre 2005**, annule et remplace le certificat renouvelé le **02 novembre 2009** et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, et au plus tard jusqu'au **02 novembre 2015**.

Épernon le : 02/11/12

Révision n° 3

1 rue des Longs Réages  
CS 10010  
28233 ÉPERNON CEDEX  
FRANCE  
Tél. 02 37 18 48 00  
Fax 02 37 83 67 39  
e-mail [cerib@cerib.com](mailto:cerib@cerib.com)  
[www.cerib.com](http://www.cerib.com)



Centre Technique Industriel (loi du 22 juillet 1948) SIRET 775 682 784 00027 – NAF 7219Z  
Le CERIB est organisme certificateur, mandaté par AFNOR Certification, pour la certification de produits. Il est notifié par l'État pour le marquage **CE** des produits (n° 1164).

  
François FERNANDEZ  
Directeur Qualité Sécurité Environnement





# Certificat CE

# BLOCS EN BÉTON



*Quimper*

## Certificat du contrôle de production en usine

**1164-CPR-BL236**

(version originale en langue française)

Conformément au Règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction – RPC), ce certificat s'applique au(x) produit(s) de construction :

### Blocs en béton de granulats courants et légers (catégorie I)

*Aggregate concrete masonry units (dense and lightweight aggregates)*

décrit(s) dans le tableau ci-après,

Configuration (groupe selon Eurocode 6 partie 1-1)	Catégorie de tolérances dimensionnelles	Résistance caractéristique garantie (N/mm <sup>2</sup> )
3	D1	3,0 (granulats légers)
3	D1	4,0 - 6,0 (granulats courants)
1	D1	3,5 (granulats légers)
1	D1	8,0 (granulats courants)

destiné(s) à l'usage précisé dans la déclaration des performances établie par le fabricant, mis sur le marché de l'espace économique européen par :

**CELTYS**  
**29403 LANDIVISIAU CEDEX**

et fabriqué(s) dans l'usine :

**CELTYS**  
**29000 QUIMPER**

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe Z.A de la norme :

**NF EN 771-3:2011** et dans les Règles d'application **CE2+/RA 02 (2005)**

sous système 2+, sont appliquées et que

**le contrôle de production en usine répond à l'ensemble des exigences prescrites ci-dessus.**

Ce certificat, délivré pour la première fois le 06 décembre 2005, annule et remplace le certificat renouvelé le 22 avril 2014 et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, et au plus tard jusqu'au 22 juillet 2018.

La liste des certificats délivrés par le CERIB est tenue à jour sur son site Internet.

Délivré à Epernon, le 22/07/15  
Révision n° 5



Alberto ARENA  
Directeur Qualité Sécurité Environnement

Établissement : **CELTYS**

à : **29000 QUIMPER**

**N° 236.006**

---

## **OBSERVATIONS**

---